

Mably *info*

N° 177 - AUTOMNE 2025



GRAND ANGLE

*Des métiers et un savoir-faire
au service des Mablyrots*

CULTURE

FÊTOBOURG

RIRE, PARTAGE ET ÉMOTION

JEUNESSE

FESTIVAL DU JEU

UNE 3^E ÉDITION RÉUSSIE

MÉDIATION

PARTAGEONS

L'ESPACE PUBLIC



Fêtobourg 2025 : quand le soleil choisit la fête

Malgré des prévisions météo incertaines, les averses ont su rester discrètes, et c'est même sous un très beau soleil que le public a pu profiter pleinement de trois jours de spectacles de rue. La pluie n'a fait son apparition qu'à la toute fin du festival, permettant à la grande majorité des spectacles de se dérouler dans les meilleures conditions.

Organisée en partenariat avec l'association LeZ'arts d'Ailleurs, cette édition 2025 a rassemblé près de 6 500 visiteurs dans le parc de la mairie pour partager rires, émotions et bonne humeur. Une parenthèse joyeuse juste avant la rentrée.

Au programme : 13 compagnies, une fanfare déjantée, deux DJs, une exposition et de nombreuses animations qui ont enchanté petits et grands. Le parc de la mairie s'est transformé en scène à ciel ouvert.



Coll. Jeanine Machine



Cie Transports en commun



Cie La Mondiale générale



Clémence Caillouel



Cie Embrouillamini

Michel Létant



Dychka & Cie

Michel Létant



Un public nombreux a assisté aux différentes représentations.



Cirk bi'z'arT

Michel Létant



Cie Les Invendus

Michel Létant



Cie Pocket Théâtre

Michel Létant



Oxyput Cie

Michel Létant



Malgré les nuages, le public est au rendez-vous.



Cie Monsieur K



Fresque participative et exposition avec Groshey



Cie Alta Gama



Fanfare Olaitan



Votre avis compte !
 Afin de mieux connaître le profil des spectateurs et recueillir vos impressions, répondez en quelques clics à l'enquête en ligne. Flashez ce QR code ou rendez-vous sur : ville-mably.fr



Les DJs se relaient sous le chapiteau pour poursuivre la soirée.



Le chapiteau, emblème de la Fêtobourg



L'association LeZ'arts d'Ailleurs nous a régalé avec ses frites maison, crêpes, bière artisanale et autres gourmandises !



Rencontre avec José et son food-truck pour un délicieux tajine.



Le restaurant mablyrot « Le Sans Façon » en cuisine pour les techniciens, bénévoles et artistes. (350 repas servis)



Départ de la course cycliste du CSADN



Animations : CRV, Centre Social, association Solidarité Mably-Pô et Roannais Tourisme



Une belle équipe de bénévoles, maillon essentiel du festival



Les services de la ville à l'œuvre



Chères Mablyrotes, chers Mablyrots,

L'automne s'installe doucement et avec lui, l'occasion de revenir sur les temps forts qui ont rythmé notre rentrée et de partager avec vous les projets à venir.

La Fêtobourg 2025 a une nouvelle fois démontré toute la vitalité de notre commune. Près de 6 500 personnes se sont retrouvées dans le parc de la mairie pour trois jours de spectacles et d'animations. Grâce à l'enthousiasme des artistes, des bénévoles et de vous tous, le festival a été un véritable succès, symbole du dynamisme associatif et culturel de Mably.

Vous découvrirez également un dossier consacré à nos services techniques municipaux, véritables artisans de notre cadre de vie. Grâce à leurs savoir-faire, nos écoles, nos équipements sportifs, nos espaces verts et nos voiries sont entretenus et améliorés au quotidien. Leur travail, souvent discret, est essentiel à la qualité de vie que nous partageons.

À cette rentrée, nous avons accueilli 626 élèves dans nos écoles. Le chantier du futur restaurant scolaire des Sables avance et offrira, dès 2026, de meilleures conditions d'accueil et de restauration aux enfants comme aux familles. Parce que l'éducation reste une priorité, nous multiplions également les partenariats autour de la culture, de la prévention et du sport, pour accompagner les jeunes dans leur épanouissement.

L'automne est aussi synonyme de mémoire et de transmission. À l'approche des commémorations du 11 novembre, j'adresse une pensée particulière aux anciens combattants, mais aussi aux élèves et aux jeunes qui s'engagent pour que le devoir de mémoire continue de vivre.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à vous remercier pour votre implication et votre participation à la vie de Mably : c'est ensemble que nous faisons vivre notre ville dans un esprit de partage, de respect et de solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Eric Peyron

Maire de tous les Mablyrots



@villedemably

Partagez vos photos #villedemably

Sommaire

- 8** **GRAND ANGLE**
Au cœur des services techniques
- 13** **SCOLAIRE**
En route pour une nouvelle année scolaire
- 14** **JEUNESSE**
Festival du jeu 2025
Programme jeunesse
Chantiers éducatifs
- 16** **ÉVÉNEMENTS**
Cérémonies du 11 novembre
Classes en 5
- 17** **BIEN VIVRE ENSEMBLE**
Partageons l'espace public
- 18** **CULTURE**
Ouverture de la saison culturelle
Concours de nouvelles
- 19** **CCAS**
Les Après-midis du Bel-Age
- 20** **BRÈVES**
En bref
Agenda
- 23** **MUNICIPALES 2026**

MABLY INFO N° 177 - AUTOMNE 2025

Directeur de publication : Éric Peyron. Rédacteur en chef : Yohann Subrin.

Rédaction : Maëlle Francillette, Éric Malosse, Yohann Subrin.

Photos (sauf mention contraire) : Ville de Mably. Conception et réalisation : Service communication.

Impression : Chevillon Imprimeur. Imprimé à 3 900 exemplaires. Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement.

Distribution : Ville de Mably - Dépôt légal : à parution

Une navette expérimentale vers la zone commerciale de la Demi-Lieue

À la suite du déménagement du magasin Aldi à Riorges, la Ville de Mably, Roannais Agglomération et le réseau STAR, ont décidé de mettre en place une navette expérimentale. Cette nouvelle desserte permet de relier directement Mably Bourg ainsi que les quartiers Marly, Noyon, Billodière et Sables à la zone commerciale de la Demi-Lieue, en empruntant 10 arrêts des lignes de bus existantes et ce sans changement.

Ce dispositif vise à limiter l'impact pour les habitants, dans l'attente de l'implantation éventuelle d'un nouveau commerce dans ce quartier.

Proposée en expérimentation depuis le 15 octobre 2025 jusqu'au 15 janvier 2026, la navette circule chaque mercredi et samedi.

Conditions de circulation et tarification :

- La navette fonctionne avec la tarification habituelle des bus STAR.
- Il est possible d'acheter un titre unitaire directement à bord ou via l'application MyBus.
- Les abonnements classiques sont acceptés et peuvent être validés à bord, comme sur un bus régulier.
- Comme pour l'ensemble du réseau, elle est gratuite le week-end.

À l'issue de cette période d'expérimentation, une analyse des résultats sera menée afin d'évaluer et de valider la pertinence de ce nouveau service de transport.

→ Plus d'informations : ville-mably.fr



	Direction C. Cial Demi-Lieue		Direction Mably Bourg	
	départ	arrivée	départ	arrivée
Mercredi	9h	9h20	11h30	11h50
	14h	14h20	16h15	16h35
Samedi	9h45	10h05	12h05	12h25
	14h	14h20	16h15	16h35



Le SCOT du Roannais couvre 104 communes réparties en 5 intercommunalités.

Aménagement du territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Roannais, en cours d'élaboration, planifie le développement du territoire à l'horizon 2050. Document stratégique, il répond aux grands défis de demain : transition écologique, sobriété foncière (ZAN), adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, mobilités durables, emploi, services et cadre de vie.

Construit de manière collaborative depuis 2023, il associe élus, acteurs locaux et partenaires institutionnels. Place désormais à la participation citoyenne ! Le SCoT concerne notre quotidien : où et comment construire ? Comment protéger terres agricoles et espaces naturels ? Quels commerces, équipements ou transports à développer ? Venez échanger et donner votre avis.

→ Plus d'informations : scotduroannais.fr

Un abri pour les saproxyliques

En septembre, l'Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN) a installé au parc Louise Michel un abri pour les saproxyliques : lucanes cerfs-volants, grands capricornes et autres cloportes vivant dans le bois mort.

Soutenu par le Département de la Loire, ce projet vise d'une part à offrir un habitat naturel favorable à la reproduction de ces insectes, et révèle la richesse de la biodiversité du bois mort, trop souvent perçu comme un déchet à éliminer. Ce nouveau refuge, conçu à partir de différentes essences, prend la forme d'une artistique pyramide partiellement enterrée et recouverte de broyat*.

L'ARPN a en amont formé les agents du service espaces verts afin de les sensibiliser sur la nécessité de préserver cette ressource.

*Mélange de terre et de végétaux broyés.



GRAND ANGLE

Le Centre Technique Municipal (CTM) est un bâtiment regroupant les agents des services techniques de la ville. Ils ont en charge la maintenance et l'entretien de l'ensemble des biens communaux (voies publiques, espaces verts, infrastructures sportives, écoles, bâtiments...).

Sous la Direction Cadre de vie durable et moyens techniques généraux dirigée par Julien Chabrier, la plupart des travaux effectués sur la commune sont réalisés grâce aux compétences techniques de nos services.

Le CTM regroupe trois services :

- Patrimoine et moyens techniques généraux
- Voirie
- Espaces verts

Une structure aux compétences multiples



Service patrimoine et moyens techniques généraux



Le service se compose de 12 agents, regroupant des compétences variées : maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité, peinture, serrurerie ou encore mécanique.

Coordonnés par le responsable Nicolas Rey et la chargée d'opération bâtiments Marie-Ange Simon (page 11), ils entretiennent les 40 bâtiments communaux :

- Mairie,
- Centre Social de Mably,
- Infrastructures sportives (Centre Omnisports Paul Desroches, gymnase du Bourg),
- Salles de spectacles / salle des fêtes des Tuileries (Espace de la Tour, Espace culturel Pierre Hénon, salles polyvalentes)
- Écoles et restaurant scolaire,
- Maisons de quartier...

40 bâtiments
28 500 m² de surface



Véhicules de service, minibus, chariot élévateur, poids lourds, pelle à pneus, multi-bennes... : le service gère également en interne une flotte de 30 véhicules, grâce aux compétences de Jean-François Brunet, son mécanicien.

Des chantiers de grande ampleur peuvent nécessiter l'intervention de la quasi-totalité des corps de métiers. À titre d'exemple, les créations des restaurants scolaires du groupe scolaire des Tuileries (2016) et des écoles Jacques Prévert (2017), réalisées à partir de 4 murs, avaient mobilisé la majeure partie des effectifs.

Tout le travail des agents du service entre dans une dynamique de conservation du patrimoine, de rénovation énergétique, de sécurité et d'accessibilité.



Travaux de la volière



Création de nouvelles tables à partir de mobilier abîmé



Réfection de sol



Fabrication et installation de portes-savons

Service voirie



Réfection d'un trottoir et création d'une bande cyclable



Marquage au sol



Installation de poubelles bi-flux

Le service voirie est en charge de l'entretien des voies publiques de la commune. Grégory Vernier est à la tête de cette équipe de 9 agents.

La voirie communale se compose de près de 150 km de routes et chemins à Mably. À l'aide de différents engins, les agents sont également en charge des trottoirs, de la signalisation verticale (changement de panneaux) et horizontale (marquage au sol), de la pose de mobilier urbain (tables, bancs) ainsi que de l'entretien des fossés. Ce sont eux qui possèdent les permis nécessaires à la conduite des poids lourds, pelle à pneus, mini-pelle. Des compétences obligatoires à la réalisation de chantiers tels que du terrassement, l'application d'enrobé sur chaussée ou encore l'accessibilité PMR des trottoirs.

230 poubelles
150 km de routes

TOUS RESPONSABLE

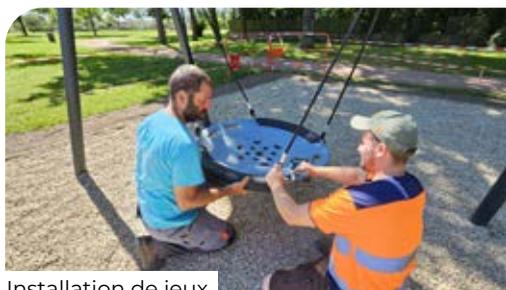
Nous rappelons que pour préserver la propreté de la commune, chacun est invité à ramasser les déjections de son animal et à éviter les dépôts sauvages. En complément, des opérations de ramassage des feuilles mortes sont également organisées plusieurs fois par an. Entre ces interventions, et afin de garder nos trottoirs propres, il est demandé à chacun de les ramasser devant chez soi. La propreté de la commune est l'affaire de tous.

Avec 230 poubelles communales, le service a également la gestion de la propreté urbaine de la ville : nettoyage des trottoirs, des cours d'école, les étendues d'eau, les parcs... Le service œuvre chaque jour au bien-être des administrés en rendant la ville plus propre.

Service espaces verts

Avec 60 % de son territoire (3 279 hectares) en zone rurale et agricole à entretenir, la commune possède un service dédié aux espaces verts. Même si elle n'est pas propriétaire de tous les lieux à Mably (c'est le cas de la Gravière aux Oiseaux), elle se doit d'entretenir les 80 hectares d'espaces verts publics.

**3 279 ha de surface
dont 80 ha
d'espaces verts publics**



Installation de jeux



Entretien d'un massif

**Suppression des pousses herbacées, jeunes rameaux et branches basses d'arbres ou d'arbustes.*

Le service se compose de 11 agents, dont un alternant, sous la responsabilité de Luc Chevalier.

En plus de l'entretien courant (tonte, taille, débroussaillage, désherbage, arrosage, fertilisation, émondage*, élagage...), ils contribuent à rendre la commune plus agréable. Leur action passe par la création et la plantation de massifs floraux, la conception et la réalisation de nouveaux espaces verts (rond-point, square) ainsi que l'installation de jeux dans les parcs.

Chaque année, 4 500 plants et 1 700 bulbes sont mis en terre. En fonction des saisons, une rotation des plantations est assurée, et les plantes gélives sont mises en hivernage dans la serre municipale.

À l'été et pour les fêtes de fin d'année, le service met en place des décorations. Imaginées et fabriquées en interne, ces créations en bois, parfois recyclé, apportent une touche festive.

Ils assurent également l'entretien du cimetière ainsi que des terrains de sport (53 000 m²).

**4 500 plants, 1 700 bulbes
et 30 arbres
plantés chaque année**

La commune valorise naturellement les déchets verts (branches et feuilles) via un processus de broyage, compostage puis mélange avec de la terre. Cette terre végétale amendée et facile à travailler est ensuite réutilisée sur les chantiers de création et de plantation, stoppant ainsi l'usage d'engrais chimiques.



Création et installation de décorations



Renouvellement de plantation



Broyage des déchets verts

La gestion du parc arboré fait l'objet d'un suivi régulier par les agents communaux et d'un diagnostic réalisé par une entreprise spécialisée. Cela permet de remplacer les arbres morts par de nouvelles essences, à raison d'environ 30 plantations par an.

Enfin, plusieurs espaces verts publics font l'objet d'une gestion différenciée où l'herbe n'est pas tondue afin de permettre à un agriculteur local de la faucher pour en faire du foin. C'est le cas d'une partie du parc Louise Michel (côté rue Pierre Corneille).



Plantation d'arbres

Des savoir-faire complémentaires

Des métiers très différents, mais qui, ensemble, rendent possible l'aboutissement de projets plus complets. Le réaménagement du terrain de boules lyonnaises en terrain de pétanque, et de son kiosque attenant, en est un parfait exemple.

Alors que les bureaux d'études et la chargée d'opération concevaient la solution la plus adaptée pour ce réaménagement, les agents de la voirie procédaient à la modification du revêtement du sol. Le service espaces verts s'occupait des massifs autour tandis que l'électricien restaurait l'éclairage du terrain.

Au cœur du kiosque, maçon, plombier, électricien, plâtrier et peintre se sont relayés pour faire de ce bâtiment un espace plus moderne, fonctionnel et conforme aux normes d'accessibilité PMR.



Installation de gradins pour la Fêtobourg

Lors de manifestations organisées par la collectivité ou sur la commune (Mably en Fêtes, la Fêtobourg, Rendez-vous habitants et élus, événements associatifs...), les agents sont amenés à installer les structures pour la réception du public : montage de marabouts, gradins ou podiums.

En cas de pépin

Un planning d'astreinte, commun à tous les agents des services techniques, est établi à l'année. En cas de problème, les agents sont joignables pour intervenir notamment en cas de porte endommagée, accident de la route, animal errant, incident sur la voie publique, situation d'insalubrité, atteinte à la tranquillité publique, dysfonctionnement dans les bâtiments communaux, déclenchement d'alarme, catastrophe naturelle...

En hiver, l'astreinte hivernale peut également être déployée du 1^{er} novembre au 15 mars. Durant cette période, plusieurs agents sont disponibles pour intervenir rapidement en cas de conditions météorologiques exceptionnelles (neige, verglas) notamment grâce à des engins spécifiques tels qu'une saleuse adaptable sur une benne.



Des projets travaillés en commun

Les agents du CTM collaborent étroitement avec les bureaux d'études voirie (Stéphanie Courtois), aménagement urbain (Kévin Neel) ainsi qu'avec la chargée d'opération bâtiments (Marie-Ange Simon). Ensemble, ils travaillent sur les projets de la commune en recherchant des solutions adaptées. Leur rôle est déterminant dans la conduite des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire : faisabilité, conception, suivi et mise en

œuvre. Enfin, les services techniques s'appuient sur l'expertise de la gestionnaire du service finances (Doriane Dumond). L'établissement des bons de commandes et le contrôle des factures sont essentiels au bon déroulement de l'exécution budgétaire du CTM.

Un remerciement particulier à Agnès, qui a assuré cette mission au cours de l'année écoulée.

Travaux réalisés par nos services techniques



Travaux réalisés
par nos services techniques



Investissement : 2 500 €

1



Investissement : 13 000 €

2



Investissement : 9 800 €

3

1 - Rénovation et prolongation de l'allée piétonne à l'Étang du Merlin avec une finition en gore pour un écoulement optimal de l'eau.

2 - Reprofilage des routes du Capitan et de la rue Communes Georges, afin d'améliorer leur étanchéité et garantir un meilleur écoulement des eaux.

3 - Peinture et réalisation de faux-plafonds dans une salle de classe aux écoles des Sables et Jacques Prévert ainsi qu'à la maternelle des Sables (bureau de direction et bibliothèque).

4 - Peinture de la façade de l'école élémentaire du Bourg.



Investissement : 1 300 €

4



5



Mickaël, entouré du directeur des services techniques, du Maire et du responsable Patrimoine.

5 Le savoir-faire municipal

Grâce au savoir-faire et à l'engagement des services techniques, un camion benne ancien et endommagé a pu être remis en état. Cette intervention complexe a été menée par Mickaël Chevalier, serrurier de la Ville, assisté de ses collègues.

Les travaux ont nécessité plusieurs étapes minutieuses : dépose complète de la benne, redressage du châssis, création d'un nouvel élément adapté, puis remontage de l'ensemble. Un chantier de plusieurs jours qui a mobilisé toute l'expertise et la rigueur des équipes.

Ce véhicule a ainsi pu être remis en service, en évitant une réparation qui aurait pu s'avérer coûteuse.



En route pour une nouvelle année scolaire !

Après les vacances d'été, qui nous l'espérons ont été bien reposantes, la rentrée scolaire se faisait attendre. Le 1^{er} septembre, 626 élèves (227 maternelles et 399 élémentaires) ont fièrement repris le chemin de l'école, dans l'un des 7 établissements scolaires publics de la commune.

Cette rentrée marque aussi du changement à la direction Éducation-Scolarité : Jennifer Guérin a rejoint la collectivité en tant que nouvelle directrice.

Si l'école participe tout particulièrement à l'épanouissement des enfants, il est tout aussi important de valoriser les temps périscolaires. C'est pourquoi, les partenariats avec le Centre Social de Mably et le Comité Roannais de Vacances sur le temps de la pause méridienne sont reconduits.

Cette année, de nouvelles actions de sensibilisation, autour des dangers du tabac et de l'addiction, seront organisées avec le comité de la Loire de la Ligue contre le cancer.



Fabrice Archaimbaud, *Directeur adjoint Éducation-Scolarité et coordonnateur des politiques éducatives et citoyennes* ; Jennifer Guérin, *Directrice* ; Stéphanie Pandrot, *Assistante administrative*.

Les partenariats avec la Ligue de l'Enseignement 42 (éducation à l'environnement et à la transition écologique), le Conservatoire Roannais Agglomération (initiation à la musique, danse et théâtre) et la ville du Coteau (prévention routière) se poursuivront.



Restaurant scolaire



Futur accueil périscolaire

Le chantier se poursuit

Lancé officiellement le 18 juin dernier, le chantier du futur restaurant scolaire aux Sables progresse.

Pour la rentrée scolaire 2026, les enfants des écoles des Sables profiteront de leur propre restaurant scolaire. Fini les trajets quotidiens en navette jusqu'au Bourg : ils pourront désormais déjeuner sur place et profiter d'une véritable pause méridienne, plus calme et plus agréable, permettant une reprise des apprentissages dans de meilleures conditions. En complément, un nouvel accueil périscolaire (garderie et études surveillées) sera créé afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux enfants comme aux parents.

Cet investissement est soutenu par l'État, le Département de la Loire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CAF de la Loire.



Festival du jeu : une partie réussie

Dimanche 5 octobre, le Centre Omnisports Paul Desroches résonnait de rires, de « C'est moi qui ai gagné ! » et de « On fait la belle ? ». Le Festival du jeu, organisé par le CMJ de Mably (Conseil Municipal des Jeunes) et la ludothèque « Trésor de Jeux » du Comité Roannais de Vacances, a accueilli pour cette 3^e édition plus de 550 joueurs.

Petits curieux, grands stratèges, gamers passionnés ou joueurs du dimanche... toutes générations confondues sont venues se plonger dans l'univers du jeu le temps d'une journée.

Dès l'entrée, le Centre Social de Mably accueillait les visiteurs avec une animation stylos 3D qui a rencontré un vif succès. En salle, les différents univers jeux de société et jeux vidéo ont permis au plus grand nombre de dénicher « LE » jeu qu'ils avaient hâte d'essayer : danse sur Nintendo Switch 2, jeu de stratégie, de construction ou encore parties endiablées sur les bornes d'arcade. Les plus petits n'étaient pas en reste avec un espace spécialement conçu pour eux.



Cette année, l'événement a eu la présence de Meeple's Factory, créatrice de bijoux et accessoires liés aux jeux de société, permettant aux visiteurs de repartir avec un souvenir.

Un petit creux ? Sur place, le Sou des écoles Jacques Prévert a régalé les compétiteurs avec ses hot-dogs, crêpes et rafraîchissements.

Grâce à cette belle organisation et à une ambiance conviviale et familiale, cette troisième édition du Festival du jeu à Mably a été une véritable réussite.

Merci encore à nos partenaires : le Centre Social de Mably, le Comité Roannais de Vacances, l'association La Confrérie du Dé, l'association Régny Ludi Vici, le Centre Kapla Lyon, SVAnimation, le Sou des écoles Jacques Prévert, Innov' Jeunes et la Caf de la Loire pour leur présence et leur soutien.





DR

Animations jeunesse - automne 2025

À chaque période de vacances, le service jeunesse de Mably propose un programme d'activités varié et entièrement gratuit ! Le transport et l'encadrement sont également pris en charge. Certaines activités ont des places limitées, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants.

LUNDI 20 OCTOBRE

Découverte stylo 3D

- 14h30 - 17h
- Maison de quartier de la Billodière

Soirée cinéma

- 18h - 00h
- Cinéma le Grand Palais

MARDI 21 OCTOBRE

Journée pique-nique et patinoire

- 11h30 - 17h30
- Repas à la maison de quartier Pierre Corneille

MARDI 28 OCTOBRE

Festival du jeu vidéo

Roannais Agglomération

- 16h - 22h30
- Espace Chorum de la Halle Vacheresse

MERCREDI 29 OCTOBRE

Rencontre Promeneur du Net

Festival du jeu vidéo, Roannais Agglomération

- 10h - 18h
- Information et prévention numérique
- Espace Chorum de la Halle Vacheresse
- Tout public

INSCRIS TOI !

Contacte Solenne :

06 86 08 64 94

scruz@ville-mably.fr

Activités, transport et encadrement gratuits, sur réservation.



Les chantiers éducatifs

Depuis une dizaine d'années, les jeunes Mablyrots de 16 à 25 ans ont la possibilité de s'inscrire au dispositif des « chantiers éducatifs ».

Soutenus par le Département de la Loire, ces chantiers offrent aux jeunes en recherche d'emploi ou ayant des besoins financiers, l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle et d'apprendre à travailler en équipe. Plus qu'un job d'été, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi éducatif tout au long de leur mission avec les agents et l'animatrice jeunesse.

Cette année, 5 missions ont été proposées au sein des services espaces verts, voirie, patrimoine et moyens techniques généraux et communication. Entre tonte, distribution des bulletins municipaux, peinture ou encore nettoyage urbain, les jeunes ont tous reçu une rémunération qui leur permettra de financer un projet futur. Un dernier chantier sera réalisé au mois de novembre au restaurant scolaire.

8 mai



Commemorons le 11 novembre

Chaque année, la collectivité organise, avec le soutien de la FNACA de Mably, les cérémonies commémoratives, dont celle du 11 novembre, où nous célébrons la fin de la « Grande guerre ».

La FNACA, par la voix de son trésorier, avait annoncé lors de la cérémonie du 8 mai dernier son souhait de transmettre le relais de l'organisation aux élèves des écoles de Mably et à leurs parents. L'objectif est de perpétuer le souvenir de ces événements historiques tout en impliquant la jeunesse dans le devoir de mémoire.

Le 11 novembre, les enfants des écoles des Sables seront à la manœuvre et s'inscriront dans le dispositif, ainsi que le groupe vocal Chorum.

Au programme :

- Désignation d'un arbre de la liberté aux écoles des Sables. Ce sont d'ailleurs ces élèves, accompagnés de leurs parents, qui animeront les temps forts de la commémoration.
- À 11h, cérémonie officielle avec chants au Monument aux morts de Mably portés par le groupe vocal Chorum.
- Enfin, cette matinée intergénérationnelle se clôturera autour d'un banquet républicain. Permanences d'inscription à l'Espace de la Tour :

→ Samedi 25 octobre de 10h - 14h, salle R. Barret

→ Vendredi 31 octobre de 10h - 12h, salle R. Allier

→ 06 20 63 28 12

20 septembre



Classe en 5 : tradition et convivialité

Une soixantaine de conscrits de la classe en 5 se sont donnés rendez-vous au parc de la mairie pour une journée placée sous le signe de la fête. Après les retrouvailles et les séances photos, le défilé a animé les rues du Bourg avec ses chars décorés et ses costumes hauts en couleur retraçant chaque décennie, accompagnés par la fanfare Batucada de Saint-Germain-Lespinnasse. Sous un soleil radieux, habitants, familles et amis se sont retrouvés nombreux pour applaudir les participants et partager ce moment de tradition et de convivialité. La fête s'est ensuite poursuivie en soirée pour les classards.

Une journée conviviale aux Tuileries

Le service Jeunesse de Mably, le Centre Social et le Comité Roannais de Vacances se sont associés pour proposer une belle animation commune placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Après une première édition réussie au début de l'été à la maison de quartier de la Billodière, puis une deuxième dans le quartier du Marly, le rendez-vous était donné cette fois-ci à la maison de quartier des Tuileries.

Dès l'après-midi, la cuisine mobile du Centre Social a rassemblé les habitants autour de la préparation du repas partagé. En fin de journée, la ludothèque du Comité Roannais de Vacances a pris le relais en installant ses jeux en bois sur le parvis, attirant petits et grands. La soirée s'est clôturée par un repas en plein air, réunissant les participants dans une ambiance chaleureuse et familiale.

19 septembre





**« J'en ai pour 2 minutes ! »
Et 135€ d'amende !**

(Art R417-11 du code de la route)

COMITÉ
des habitants

Partageons l'espace public

Dans la continuité des actions de sensibilisation menées par la collectivité et soutenues par le Comité des habitants, une nouvelle campagne sera prochainement lancée. Elle portera cette fois sur les incivilités liées au stationnement.

Se garer sur un trottoir, stationner sur une bande cyclable, sur un passage piéton... Les incivilités des automobilistes sont nombreuses, mais surtout handicapantes voire dangereuses pour tous les autres usagers.

L'espace public doit être partagé par tous. C'est pourquoi, cette campagne a pour vocation de sensibiliser les automobilistes sur les bons comportements à adopter. Même lorsque le stationnement ne dure que 2 minutes, il est obligatoire de se garer sur les emplacements prévus.

Le Code de la route sanctionne d'ailleurs ces incivilités d'une amende pouvant atteindre 135 €, gêner les autres n'en vaudrait pas la peine.



Les nouveaux Mablyrots invités en mairie

Le 4 octobre dernier, la mairie de Mably a ouvert ses portes aux nouveaux habitants lors d'une réception d'accueil, organisée par la collectivité, pour leur souhaiter la bienvenue. Comme cela avait été fait en début d'année, le Maire, accompagné d'élus du conseil municipal, a pu échanger avec les participants. Après un temps convivial, il leur a proposé une présentation de la commune ainsi qu'une visite de la mairie. De nombreux supports d'informations et un pot de miel communal leur ont été remis, une belle introduction à leur nouvelle vie dans la commune.

Rendez-vous Habitants & Élus

Idées, questions, suggestions ou envie d'échanger sur l'actualité de la commune ? Rendez-vous à la prochaine rencontre habitants & élus de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 25 octobre
- Place Verdun (Bourg)



.....

- Samedi 6 décembre
- École élémentaire Jacques Prévert

.....

Permanence DCP

Le Délégué à la Cohésion Police-Population poursuit ses permanences en mairie. Avec ou sans rendez-vous, venez librement lui exprimer vos préoccupations et difficultés. Il sera à votre écoute, vous accompagnera et vous orientera, si nécessaire, vers une procédure.

- Mercredi 19 novembre
- 9h - 11h
- Mairie de Mably



Romain Chaudodut



Marjolaine Minot



Bojana Kovac-Slika

Une saison à découvrir

Après une belle édition de la Fêtobourg, pour se donner du baume au cœur avant la rentrée, la saison culturelle de Mably s'est ouverte en musique le 11 octobre dernier avec l'énergie communicative des Fils du Facteur et du collectif 10 Doigts en Cavale. Une ouverture festive et accessible aux personnes sourdes et malentendantes qui donne le ton d'une programmation ouverte à tous.

Des spectacles au coin de la rue

À L'Espace culturel Pierre Hénon, les amoureux de chanson française auront rendez-vous avec le swing vocal pétillant de Wawa'Swing (21 novembre), la poésie rock d'iAROSS (31 janvier) ou encore la folk et la pop de Malaka et Marie Jay (28 février).

Cette année encore, la culture sort des murs et investit les différents quartiers. Les tout-petits plongeront dans l'univers sensoriel de Tact-île aux Tuileries (14 janvier). On dansera également à Mably! La Cie Champloo mêlera danse et beatbox le 11 mars, dans le cadre du 1^{er} festival « Alors on danse ! », réunissant une vingtaine de structures culturelles du département de la Loire. La saison se conclura en fanfare avec l'hommage chorégraphique et décalé à Queen aux écoles Jacques Prévert (30 mai), avant de se retrouver pour la Fête de la musique au parc Louise Michel (13 juin).

L'art à l'Espace de la Tour

Les expositions trouvent leur écrin à l'Espace de la Tour. Tout au long de l'année, les visiteurs peuvent y flâner et échanger avec les artistes.

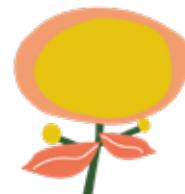
On pourra découvrir les peintures et sculptures de Thierry Pinet, les campagnes visuelles et engagées d'Amnesty International, les créations des Amis des Arts, l'univers singulier de Marilu Savio, l'art sous toutes ses formes avec les artistes locaux ou encore le résultat du 23^e marathon du nu.

Temps fort du mois de mars, La Journée dans le parc proposera ateliers, démonstrations et une aventure immersive inédite avec Le Dédale des Pages Octarine.

Enfin, Le Printemps de la photo prendra ses quartiers en extérieur, dans le parc de la mairie, et en intérieur avec une exposition mettant le photojournalisme à l'honneur. Invité de cette édition, Christian Verdet posera son regard sensible et engagé sur notre époque, entre mémoire des conflits passés et actualité brûlante.

Retrouvez toute la programmation et réservez vos places :

- ville-mably.fr
- mably.icitoyen.fr



Suivez toute l'actualité culturelle de la Ville et les coulisses des spectacles :

- facebook.com/culturemably



Concours de nouvelles 2026

La Ville de Mably organise la 34^e édition de son concours de nouvelles, ouvert à tous les écrivains amateurs sur le thème : « Le chemin de traverse ». Faites voyager vos lecteurs et surprenez-les par une chute inattendue.

Il ne reste plus que quelques semaines pour participer : envoyez votre texte avant le 30 novembre 2025.

Deux prix seront remis au printemps 2026 (Prix du Jury et Prix Régional).

Alors, à vos stylos (ou claviers) ! Empruntez ce chemin de traverse littéraire et laissez-vous surprendre par la destination.

- Envie de participer ? Règlement du concours : ville-mably.fr



Le Bel Âge au rendez-vous du cirque et du théâtre

Le CCAS de Mably, en association avec le service Culture, propose un nouveau rendez-vous dans le cadre des *Après-midi du Bel Âge*, à destinations des Mablyrots de 70 ans et plus.

Le mardi 18 novembre à 15h, l'Espace culturel Pierre Hénon accueillera le spectacle « De Père en Piste », une création originale mêlant théâtre et cirque, portée par l'artiste Alexandru Liger.

Avec sa clarinette et sa valise, Alex, 19 ans, s'élance sur les routes à la recherche de son avenir. Sur son chemin, il rencontre Palifal, un vieux clown grincheux mais charismatique. De cette rencontre improbable naît une relation faite de complicité, de transmission et d'affrontements, dans un univers à la fois poétique, fantasque et émouvant.

Entre théâtre, clown, jonglage, clarinette et saxophone, Alexandru Liger incarne tour à tour plusieurs personnages, créant une véritable fresque vivante où se croisent rires, nostalgie et poésie. Un voyage initiatique qui interroge les liens entre générations, la mémoire collective et la beauté de l'instant présent.

→ Envie de participer ?

Animation gratuite sur inscription auprès du CCAS de Mably.



Allocation de fin d'année

Les Mablyrots de plus de 75 ans peuvent déposer auprès du CCAS une demande d'Allocation de Fin d'Année.

Une aide dégressive selon le barème de recevabilité défini par la composition familiale et le Revenu Fiscal de Référence, peut être attribuée sur présentation de justificatifs. Il est nécessaire de fournir une carte d'identité, l'avis d'imposition 2025 et un RIB pour faire valoir ses droits avant le 31 novembre.

CCAS de Mably

→ 04 77 44 21 83
→ ccas42300@ville-mably.fr

Accueil :

→ du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h
→ les lundis, mercredis et jeudis de 13 h 30 à 16 h uniquement sur rendez-vous

Aide d'accueil de loisirs sans hébergement

Si vos enfants âgés de 3 à 16 ans réalisent des activités au sein d'un centre de loisirs de l'agglomération, les mercredis ou pendant les vacances, le CCAS de Mably peut apporter une aide aux familles qui ont un Quotient Familial (QF) inférieur ou égal à 1 000 €.

Pour déposer une demande, merci de fournir au CCAS :

- attestation de paiement CAF / MSA (de - de 3 mois).



Personnes vulnérables, inscrivez-vous !

La Ville tient à jour un registre des personnes âgées et handicapées, inscrites de manière volontaire, qui se sentent isolées et vulnérables face aux vagues de froid. L'inscription est facultative et volontaire et peut se faire à tout moment auprès du CCAS de Mably.



Piscine, ce qu'il faut savoir

Envie d'installer une piscine chez vous ? Avant de vous lancer, certaines règles d'urbanisme doivent être respectées. Selon la taille et la durée d'installation de votre piscine, les démarches administratives ne sont pas les mêmes.

- Pour les piscines hors-sol (par exemple gonflables) ou enterrées de moins de 10 m², aucune déclaration n'est requise.
- Entre 10 et 100 m², une déclaration préalable est nécessaire. Elle est à demander auprès du

service Urbanisme de la ville via le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

- Pour les piscines hors-sol, de 10 à 100 m², dont la durée d'installation n'excède pas 3 mois, aucune déclaration n'est demandée.
- Pour les piscines dont la superficie excède les 100 m², un permis de construire est obligatoire.

Pour plus d'informations ou pour déposer une demande :

→ gnau.roannais-agglomeration.fr



Déclarez vos ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur. Jusqu'au 31 décembre, toutes les colonies sont à déclarer qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette déclaration annuelle, obligatoire, permet notamment d'agir pour la santé des colonies d'abeilles en participant à leur gestion sanitaire.

Procédure de déclaration simplifiée via ce QR code :

→ mesdemarches.agriculture.gouv.fr



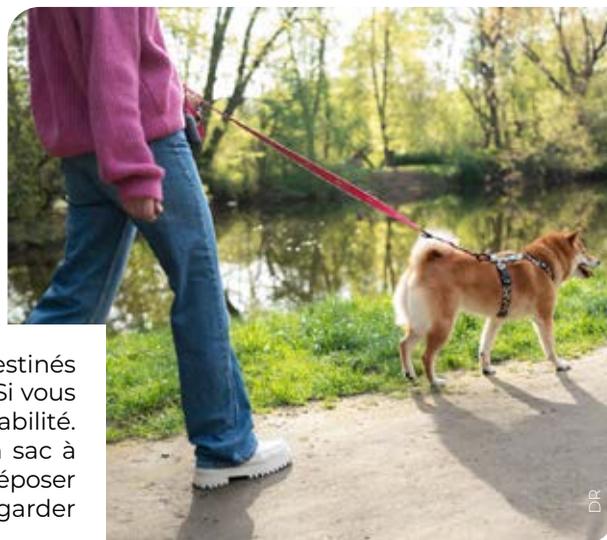
EMMAÛS change ses horaires

À compter du lundi 3 novembre, Emmaüs modifie ses horaires de permanence. Les dons seront désormais acceptés du lundi au vendredi de 8h à 16h30 sans interruption, et les samedis (hors ventes) de 9h à 11h30.

→ 90 rue des Rosiers, Mably

À bas les déjections canines

Les trottoirs et autres espaces publics ne sont pas destinés à recevoir les déjections des animaux de compagnie. Si vous êtes propriétaire d'un chien, vous en avez la responsabilité. Lors de vos promenades, pensez à vous munir d'un sac à crottes, ramasser les déjections de votre animal puis déposer le sac dans une poubelle prévue à cet effet, afin de garder notre ville propre et agréable pour tous.





Cimetière : un lieu de respect

Il est rappelé, concernant la gestion des déchets, que les poubelles jaunes ne doivent contenir que les déchets recyclables (plastiques, emballages, papiers). Les végétaux (sans les pots) doivent être déposés dans les bacs à compost. Tous les autres déchets sont à jeter dans la poubelle au couvercle bordeaux.

Par ailleurs, aucun pot ne doit être déposé dans les allées, ils entravent le travail des agents chargés de l'entretien.

Par respect et bienveillance, rappelons qu'il convient de ne pas toucher aux tombes d'autrui.

Merci de votre vigilance.

Renouvellement et abandon de concession

À l'occasion de la Toussaint, il est rappelé aux administrés de bien vouloir procéder à l'entretien et au nettoyage de leurs concessions afin de garantir leur bon état et la propreté du cimetière.

Il est également demandé de signaler le renouvellement ou l'abandon des concessions arrivées à échéance auprès du service Affaires générales :

→ 04 77 44 23 76

Pass Sport 2025 : l'aide pour se (re)mettre au sport

Le dispositif de l'État pass Sport permet aux jeunes, sous conditions, de bénéficier d'une aide pour s'inscrire dans un club, association sportive ou salle de sport partenaire. Cette année, il permet de bénéficier d'une réduction de 70 €.

Elle s'applique immédiatement lors de l'inscription, sur le prix de la licence ou de l'abonnement, et ce

jusqu'au 31 décembre 2025. Running, tennis, volley... de nombreuses structures sont éligibles à Mably.

Trouvez la vôtre et testez votre éligibilité en scannant ce QR code ou rendez-vous sur :

→ pass.sports.gouv.fr



En trottinette électrique, soyons prudents

Les trottinettes électriques, en tant que nouveaux engins de déplacement personnels motorisés, sont encadrées par des règles de circulation.

Avant de prendre la route, assurez-vous que votre trottinette soit équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de feux avant et arrière et d'un dispositif rétro réfléchissant. Le port du casque, bien que non obligatoire en agglomération, reste vivement recommandé.

Les trottinettes n'ont pas le droit de circuler sur les trottoirs. Elles doivent emprunter les pistes et bandes cyclables ou voies vertes lorsqu'il y en a. Sinon, il est possible de circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement. Rappelons que leur utilisation est interdite aux enfants de moins de 12 ans, et que l'utilisateur doit se déplacer seul sur l'engin.

Du 25 OCT. au 9 NOV.



GRA TUIT

THIERRY PINET
Exposition peinture
et sculpture
Tous les jours, sauf lundi
de 14h à 18h
Espace de la Tour

Thierry Pinet

Du 15 au 23 NOVEMBRE



GRA TUIT

AMNESTY INTERNATIONAL
Expositions
sur les Droits Humains
Tous les jours, sauf lundi
de 14h à 18h
Espace de la Tour

Amnesty International

MARDI 18 NOVEMBRE



GRA TUIT

DE PÈRE EN PISTE
Théâtre-cirque
15h
Espace culturel Pierre Hénon
Animation senior (+70 ans)
(sur réservation)

Michel Bost

VENDREDI 21 NOVEMBRE



GRA TUIT

WAWA'SWING
Concert
Swing vocal
20h30
Espace culturel Pierre Hénon
(sur réservation)

Romain Chambodut

Du 29 NOV. au 7 DEC.



GRA TUIT

LES AMIS DES ARTS
Exposition
Arts plastiques
Tous les jours, sauf lundi
de 14h à 18h
Espace de la Tour

Les Amis des Arts

BALADE COMMENTÉE
DIMANCHE 2 NOVEMBRE
De 10h à 12h
Gravière aux Oiseaux
Roannais Tourisme

THÉÂTRE - RÉVÉLATIONS
VEN. 7, 14 NOV. 20H30
SAM. 8, 15 NOV. 20H30
DIM. 9, 16 NOV. 14H30
La Bande À Part
Espace culturel Pierre Hénon

Avec près de 150 associations, Mably vibre au rythme d'une vie associative riche et animée. Chaque mois, le Journal de la Vie Associative (JVA) met en lumière les événements locaux.

Pour ne rien manquer, inscrivez-vous à notre newsletter !

Comment s'abonner ?

- ville-mably.fr
- Rubrique « Newsletter »

Vous êtes une association ? Partagez vos événements !

Contactez Yvan Perrier :

- 04 77 44 21 88
- y-perrier@ville-mably.fr

MARCHÉ D'AUTOMNE
DU 8 AU 9 NOVEMBRE
Mably Pô
Espace de la Tour

CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE
MARDI 11 NOVEMBRE
À partir de 10h30
FNACA de Mably

FOIRE AUX LIVRES
DU 15 AU 16 NOVEMBRE
Amnesty International
Espace de la Tour

FOIRE AUX JOUETS
DU 15 AU 16 NOVEMBRE
Amis de la foire aux jouets
Centre Omnisports
Paul Desroches

ATELIER CRÉATIF
VENDREDI 21 NOVEMBRE
De 14h à 16h
Centre Social de Mably

COLLECTE NATIONALE
DU 28 AU 30 NOVEMBRE
Banque alimentaire
Grande surface



RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÉNEMENTS SUR :
VILLE-MABLY.FR

Conseils municipaux

- ▶ **MARDI 4 NOVEMBRE**
- ▶ **MARDI 9 DÉCEMBRE**

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Elles sont également à visionner en direct ou en rediffusion sur :

- ville-mably.fr ou sur YouTube
- @VilledMably.



ÉLECTIONS municipales 2026

Municipales 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**.

À cette occasion, les électeurs seront appelés à désigner les conseillers municipaux qui exerceront leur mandat pour une durée de six ans. Ce rendez-vous démocratique constitue un moment essentiel de la vie locale : il permet à chaque citoyen de prendre part aux choix qui orienteront l'avenir de la commune.

Inscription sur les listes électorales

Les habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales.

Pour voter, il faut :

- avoir 18 ans la veille du jour de l'élection,
- disposer de la nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit sur les listes électorales, au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour de l'élection.

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection.

Vous souhaitez vous inscrire ? Vous avez un doute sur votre situation électorale ? Ou ne connaissez pas l'adresse ou le numéro de votre bureau de vote ?

- Informations : service-public.fr
- Service Affaires générales : 04 77 44 23 76

Respect et impartialité

Les réseaux sociaux de la Ville de Mably sont des espaces ouverts à tous, où chacun peut s'exprimer librement, dans le respect des règles de courtoisie et de respect mutuel.

À l'approche des élections, une période de réserve électorale s'applique. Toute forme de promotion ou de propagande en faveur de candidats, partis ou listes électorales est strictement interdite.

La Ville a fait le choix de maintenir l'ouverture des commentaires. Toutefois, si les règles n'étaient pas respectées, elle se verrait contrainte de les désactiver jusqu'au scrutin.

Pour en savoir plus sur les règles de modération et les bonnes pratiques à respecter, consultez la charte d'utilisation des réseaux sociaux de la Ville de Mably.

- ville-mably.fr
- Flashez ce QR Code



Expression libre

Chères Mablyrotes, chers Mablyrots,

L'année 2026 sera marquée par un rendez-vous important pour notre commune avec les élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars prochain.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, nous sommes en période de réserve électorale. Encadrée par une réglementation nationale, elle assure la neutralité des collectivités et de leurs supports de communication. Concrètement, cela signifie qu'aucune action ou publication municipale ne doit favoriser une liste ou un groupe politique. C'est une garantie d'égalité entre les candidats permettant aux électeurs de choisir en toute indépendance.

Dans ce contexte, les trois groupes actuellement représentés au conseil municipal ont décidé

ensemble de suspendre leurs tribunes libres dans le Mably Info, et ce jusqu'à la fin du scrutin. Cette mesure est prise pour éviter toute parole qui pourrait être perçue comme de la propagande politique et assurer la neutralité de notre bulletin municipal.

Il ne s'agit pas d'une disparition de la parole démocratique. C'est au contraire un gage d'équité entre les différentes sensibilités politiques, dans l'intérêt de l'ensemble des habitantes et habitants.

Nous tenons également à rappeler l'importance de la participation citoyenne. Chacune et chacun est invité à vérifier dès à présent sa situation électorale et, si besoin, à s'inscrire sur les listes électorales auprès des services municipaux.

En 2026, comme à chaque élection, c'est votre voix qui fera vivre la démocratie à Mably.

UN NOUVEL AVENIR POUR MABLY

Tête de liste : Clément Lacote - ucpm2020@gmail.com

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE MABLY DE DEMAIN

Tête de liste : Eric Peyron - construisonsensemblemablydedemain@laposte.net

BIEN VIVRE À MABLY

Tête de liste : Bruno Barriquand - bienvivre@mably@gmail.com

SAISON CULTURELLE

WAWA'SWING



21 novembre

TACT-ÏLE - CIE LES MARMALINS



14 janvier

IAROSS



31 janvier



Programme complet :
ville-mably.fr



Tout l'actualité culturelle :
[@culturemably](https://www.facebook.com/culturemably)